

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

**Décision n° 793 du 13 janvier 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie maritime**

NOR : INTJ1600452S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 22129 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525375S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2016:

Menier, Hubert Nigend : 136 233 Numéro de livret de solde : 5 323 939

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} février 2016:

Peyre, Sébastien Nigend : 165 721 Numéro de livret de solde : 8 022 277

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2016:

Dolou, Pierre-Édouard Nigend : 240 214 Numéro de livret de solde : 8 094 343

Hardion, Olivier Nigend : 219 686 Numéro de livret de solde : 8 072 170

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 janvier 2016.

*Le colonel, commandant
la gendarmerie maritime,
C. BOYER*